

# newsletter

## Les transformations sociales à l'ère de la mondialisation

# 09

Imaginons un monde sans frontières, un monde dans lequel chacun aurait le droit de se déplacer librement d'un pays à un autre, de s'installer, vivre et travailler où il le souhaite. Aujourd'hui, tous les États contrôlent strictement leurs frontières et cela semble une utopie.

Mais imaginons tout de même un tel monde. Nous avons invité quelques intellectuels à réfléchir à ce scénario, que nous avons appelé Migrations sans Frontières...

Nigel Harris, de l'University College à Londres, rappelle qu'il y a eu de longues périodes au cours de l'histoire du monde durant lesquelles ceux qui voulaient migrer le pouvaient. Il pense que la liberté de circulation serait économiquement bénéfique, aujourd'hui et à l'avenir. Les pays pauvres enverraient leurs travailleurs à l'étranger et bénéficieraient en retour de leurs compétences et de l'argent qu'ils renverraient au pays. Les pays occidentaux ont besoin d'immigrés non seulement pour lutter contre le vieillissement de leur population mais aussi pour effectuer les tâches que leurs nationaux refusent. M. Harris nous incite à élargir notre approche de la mondialisation : n'est-il pas paradoxal que les biens, les informations et le capital circulent librement alors que les humains ne le peuvent pas ?



p. 3 **Démocratie** Des jeunes femmes au parlement de Samoa • Compte à rebours pour le dépouillement du scrutin • Journée mondiale de la liberté de la presse à Bagdad / p. 6 **Entretien** Daniel Filmus / p. 10 **Transformations sociales** Les jeunes à la rencontre des professionnels de la ville • Politiques urbaines et droit à la ville • Copenhague + 10 / p. 13 **Sécurité humaine** La sécurité humaine dans les États arabes • Compositions pour la paix / p. 14 **Prix UNESCO-SHS** Le Prix UNESCO 2004 de l'éducation aux droits de l'homme / p. 15 **Droits humains** Un Centre de ressources des femmes palestiniennes • Projets de micro-crédit en Asie du sud-est • Des journées pour lutter contre la discrimination raciale / p. 19 **Éthique** À la recherche d'un consensus international : le principe de précaution • La COMEST fête ses huit ans : bilan et perspectives • Rencontre d'experts en Thaïlande • Réflexion sur l'éthique et la bioéthique dans la CEI et les États baltes / p. 23 **Publications** / p. 24 **Agenda**

→ Cette idée est également soutenue par Catherine Wihtol de Wenden, de Sciences-Po Paris, qui développe une perspective en termes de droits de l'homme et conclut que les fondements moraux de la fermeture des frontières sont ténus. Se basant sur la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, qui stipule (article 13.2) que « toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays », elle souligne que, faute de possibilités d'immigration, beaucoup de personnes sont privées de ce droit à l'émigration. De plus, les contrôles des flux migratoires génèrent des coûts humains importants, depuis les décès des immigrés clandestins jusqu'à la vulnérabilité sociale des sans-papiers dans les sociétés d'accueil. Les pratiques de contrôle des frontières peuvent à terme menacer les fondements démocratiques des pays occidentaux. Mme Wihtol de Wenden envisage par conséquent un droit à la mobilité : dans un monde de flux, la mobilité est une ressource à laquelle chacun devrait avoir droit.

Ces arguments économiques et moraux en faveur du scénario de Migrations sans Frontières ont des implications sociales importantes. Han Entzinger, de l'Université Erasmus de Rotterdam, fait des propositions sur la manière dont un plus haut degré de mobilité humaine pourrait être concilié avec le fonctionnement de l'État providence, de la citoyenneté et des institutions démocratiques. Les migrants se voient souvent reprocher de menacer la cohésion sociale et il est donc impératif d'envisager des manières nouvelles de combiner le droit des personnes à se déplacer et le droit des sociétés à la cohésion sociale. La liberté de mouvement ne menacerait alors pas les sociétés d'accueil, mais encouragerait les contacts interculturels et façonnerait des sociétés basées sur l'ouverture et la tolérance.

Ces intellectuels, et les nombreux autres qui ont participé à ce projet, apportent des idées neuves aux débats contemporains. N'est-il pas temps de les écouter et de repenser notre compréhension des migrations ?

L'imagination, mais alliée à la raison, peut transformer les utopies en options.

**Pierre Sané**  
Sous-Directeur général  
pour les sciences sociales  
et humaines



© Tous droits réservés

La *Newsletter* de SHS est un bulletin d'information trimestriel qui présente divers aspects de l'action menée par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) dans le domaine des sciences sociales et humaines. Il est également disponible sous forme électronique ([www.unesco.org/shs](http://www.unesco.org/shs)).

Les articles peuvent être reproduits à condition qu'ils soient accompagnés de la mention « reproduit de la *Newsletter* de SHS » en précisant la date, le numéro et, le cas échéant, le nom de l'auteur de l'article.  
© UNESCO, 2005  
ISSN : 1814-3008

**Directeur de publication :**  
Pierre Sané  
**Responsable de rédaction :**  
Gillian Whitcomb  
**Assistants de rédaction :**  
Rosemary Wiltshire-Romero,  
Simone Porges  
**Conception graphique  
et mise en page :**  
Atelier Takavoir – Paris  
assisté d'Anne Drezner  
**Impression :** UNESCO

## Des jeunes femmes au parlement de Samoa

Lors de la Journée mondiale pour les droits de la femme (le 8 mars) une action de sensibilisation qui devait remporter un vif succès, a donné lieu à un important débat public sur la question de la participation des femmes à la vie politique, à travers des émissions de radio où les auditeurs sont invités à intervenir, le courrier à la rédaction et les articles de journaux, des débats publics à la télévision. Le Réseau Inailau pour le leadership des femmes (ILWN) assurait la coordination de cette action en partenariat avec le ministère de l'Éducation de Samoa et l'UNESCO.

### Députées d'un jour

Une étudiante originaire de chacune des 49 circonscriptions électorales composant le Parlement de Samoa avait été choisie par son école comme députée d'un jour pour défendre un projet d'amendement de la loi électorale de Samoa qui garantirait une représentation de 30% pour les femmes. Des « kits » d'information sur la question de la participation à la vie politique des femmes, et plus particulièrement des femmes de Samoa, avaient été mis au point et distribués dans toutes les écoles, afin d'aider les élèves et les professeurs à préparer leurs arguments. Les professeurs eux-mêmes étaient invités à assister au débat pour apporter leur soutien à leurs élèves après la séance parlementaire. Une invitation avait également été adressée aux étudiants de l'enseignement supérieur.

Le jour J, élèves et professeurs se sont retrouvés dès la première heure, au Fono (Parlement) de Samoa, qu'ils ont visité

Une des jeunes « députées d'un jour » est interviewée par la télévision nationale de Samoa.



© UNESCO / J. Elise

en compagnie de l'officier public, Fiana Naomi, la seule femme du cabinet ministériel qui occupe le poste de ministre de l'Éducation (qui fut membre du Comité exécutif de l'UNESCO pendant quelques années) et d'un groupe d'anciennes députées et de députées en exercice. Le public, parmi lequel se trouvaient les parents et les amis des jeunes filles ainsi que les représentantes d'ONG pour la promotion des femmes, étaient également présents.

### Place au débat

Après la visite du Parlement et la séance des questions, les jeunes filles ont pris place pour le débat. Ce moment fut édifiant autant pour l'assistance que pour les milliers de personnes qui ont suivi le journal d'informations nationales ce soir-là. Il n'y a pas eu une seconde d'hésitation ou de silence. Les jeunes « députées » avaient soigneusement préparé leurs arguments et ont démontré de manière convaincante qu'à Samoa il y avait un groupe de jeunes femmes motivées qui avaient mûrement réfléchi aux problèmes de développement, qui avaient des points de vue clairs et qui étaient capables de les défendre ouvertement.

La réussite de cette première séance du Parlement des jeunes femmes est indéniable. La preuve se trouve dans la manière méticuleuse dont les élèves avaient préparé et présenté leurs arguments, dans l'immense soutien des ONG, du secteur privé et du gouvernement, dans la couverture médiatique pendant deux semaines entières, dans les informations télévisées (en *prime time* pendant trois soirs) et le débat public sur les avantages et les inconvénients de la participation des femmes à la vie politique qui a suivi la journée. Mieux encore, à la cérémonie de remise des diplômes de l'Université nationale de Samoa, le 31 mars 2005, une grande partie du discours que le Premier ministre adressa aux nouveaux diplômés portait sur la viabilité d'une représentation de 30% des femmes députées, mettant une nouvelle fois en valeur le message transmis.

Ces jeunes femmes ont créé, avec d'autres, un réseau qui sera alimenté et parrainé par des ONG pour la promotion des femmes. Des activités de suivi seront menées en guise de soutien aux professeurs qui commencent à intégrer les questions liées aux questions de genre dans les programmes d'études. D'autres pays du Pacifique ont demandé que SHS apporte son soutien aux Parlements nationaux et régionaux des jeunes femmes. ¶

Peggy Fairbairn-Dunlop, [p.dunlop@unesco.org](mailto:p.dunlop@unesco.org)

### ➔ Des femmes au parlement

L'Union interparlementaire a publié des statistiques sur le nombre de femmes dans les parlements nationaux à la date du 30 avril 2005 : sur les 43 076 membres parlementaires à travers le monde, 6 724 sont des femmes, soit 15,9%. ¶

[www.ipu.org/wmn-e/world.htm](http://www.ipu.org/wmn-e/world.htm)

# Compte à rebours pour le dépouillement du scrutin

**Lancé fin 2004, le projet « Soutien pour une couverture médiatique juste, complète et professionnelle des élections : guide pour la couverture médiatique d'élections et les campagnes de sensibilisation » s'est achevé en avril 2005.\***

Face au problème du respect des droits humains, et plus particulièrement de la liberté d'expression des journalistes en Irak, le projet visait à renforcer les capacités des journalistes irakiens pendant la couverture des élections. En rehaussant le niveau de fiabilité et de professionnalisme du reportage et fournissant des informations concernant le processus électoral et le reportage sur des élections, ce projet visait à encourager l'accès à une information complète, efficace et juste pour les journalistes couvrant les élections en Irak.

## ➔ L'UNESCO, la liberté d'expression et la liberté de la presse

L'UNESCO est le seul organisme des Nations Unies mandaté pour défendre la liberté d'expression et la liberté de la presse. L'Article premier de sa Constitution oblige l'Organisation à « assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion, que la Charte des Nations Unies reconnaît à tous les peuples. » L'UNESCO se doit par conséquent de « favoriser la connaissance et la compréhension mutuelle des nations en prêtant son concours aux organes d'information des masses; elle recommande à cet effet, tels accords internationaux qu'elle juge utiles pour faciliter la libre circulation des idées, par le mot et par l'image... »

Le Projet avait des objectifs très précis :

- favoriser la transparence et la responsabilité politique par le biais de campagnes de sensibilisation ;
- sensibiliser la société civile et les autorités aux problèmes liés aux élections, tels que la sécurité des journalistes et les principes de la démocratie ;
- améliorer le reportage professionnel sur les élections par la formation et par la production et la distribution d'un guide des élections pour l'Irak ;
- répondre aux problèmes de sécurité des journalistes et des professionnels des médias au moyen notamment d'une campagne de sensibilisation, afin de permettre aux journalistes – qui sont souvent pris pour cible – de prendre les précautions nécessaires en période électorale.

Entre janvier et avril 2005, soit une période de quatre mois, ces objectifs ont été atteints grâce à des activités menées, certes, dans un contexte où les problèmes de sécurité et les contraintes de temps prévalaient, mais organisées de manière à assurer aux participants comme aux formateurs, la meilleure sécurité possible.

### Janvier

- Deux séminaires de formation sur la sécurité des journalistes et des professionnels des médias ont été organisés en Irak. Ils ont également permis de distribuer aux professionnels des médias irakiens de la documentation sur les élections, des informations générales et des manuels de journalisme en langue arabe.
- Des directives et des instructions pour la couverture médiatique des élections ont été diffusées sur Internet, concernant le droit international, les droits de l'homme, la liberté d'expression, les principes des médias audiovisuels, les principes du journalisme, etc, en période électorale.

### Février

Des manuels de reportage sur des élections ont été traduits en arabe et distribués aux participants au cours des sessions de formation.

### Mars

- L'information a été diffusée essentiellement par le biais de trois ateliers de formation et d'un séminaire, le but étant d'élever le niveau du débat et du dialogue sur le rôle des médias, les droits et les obligations de tous en période d'élections et pour favoriser l'accès du public à l'information. Cette formation s'adressait aussi bien aux journalistes qu'aux rédacteurs en chef de la presse écrite et des médias audiovisuels.
- Des directives sur les principes du reportage professionnel durant les élections, les droits des journalistes, le processus électoral, les contacts, les documents de référence, la documentation de référence et les consignes de sécurité ont été publiées en arabe, en anglais et en kurde, et diffusées lors
- des sessions de formation. Ces directives peuvent aussi être consultées sur le site web du projet, site qui sera mis à jour pour reprendre les informations et la documentation sur la mise en place de la future Constitution. Ces informations seront diffusées en continu sur le site web et par l'intermédiaire des personnes en formation.

### Avril

- Traduction en arabe de *Freedom of Information* et *Droits de l'homme : questions et réponses*.
- Publication en arabe de *How to File Human Rights Complaints*.
- Une manifestation a été organisée en Irak à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse.
- Une dernière évaluation externe du projet a été effectuée. Le projet s'est révélé être une contribution pertinente et utile aux efforts de reconstruction déployés

# Journée mondiale de la liberté de la presse à Bagdad

aujourd'hui en Irak. Malgré différents problèmes rencontrés pour sa mise en œuvre, ses objectifs ont été atteints et surtout, les participants ont confirmé qu'il était nécessaire pour les journalistes irakiens couvrant les élections d'avoir accès à une information complète, efficace et juste.

Un projet de programme sur les médias et les droits de l'homme a été soumis aujourd'hui au Fonds spécial de l'ONU pour l'Irak, accompagné d'une demande de financement. Basé directement sur le Projet concernant les élections, ce projet aborde à la fois la question du processus constitutionnel et celle du référendum irakien prévu dans le courant de cette année. ¶

**Annali Kristiansen**, [a.kristiansen@unesco.org](mailto:a.kristiansen@unesco.org)  
[www.unesco.org/webworld/infocus/iraqvotes](http://www.unesco.org/webworld/infocus/iraqvotes)

\* Voir SHS Newsletter 08



Brochure présentant la nouvelle stratégie de l'UNESCO pour la promotion de la démocratie.



Deux intervenants lors de la Journée mondiale de la presse à Bagdad : à gauche, M. Ayad al-Si'aidi, Radio Dijlah ; à droite Dr Nazhat al-Dulaimi, College of information.

**Seul organisme des Nations Unies mandaté pour défendre la liberté d'expression et la liberté de la presse, l'UNESCO a organisé un séminaire d'une journée à Bagdad (Irak) pour marquer la Journée mondiale de la liberté de la presse (le 3 mai).**

Organisé en collaboration avec le Syndicat des journalistes irakiens, l'Institut des sciences de l'information et les organisations de la société civile, ce séminaire a réuni quelque 40 participants : professeurs de l'Institut des sciences de l'information, membres éminents de la Commission irakienne des médias et de la communication, représentants du Syndicat des journalistes irakiens, journalistes de la presse locale et des médias étrangers, et organisations de la société civile.

Divers sujets ont été abordés, mais les questions posées étaient plus nombreuses que les réponses données.

Le principal sujet de préoccupation était la protection des journalistes en Irak et le rôle que pouvaient jouer l'UNESCO et les organisations de la société civile pour assurer la liberté et l'indépendance de

la presse en Irak, surtout avec la montée de la violence et le nombre croissant des menaces qui pèsent aujourd'hui sur la liberté d'expression, aussi bien pour les reporters irakiens que pour les reporters étrangers. Les personnes présentes ont participé à un débat animé sur les sujets de préoccupation communs à tous et ont proposé diverses solutions à ces problèmes. À la fin du débat, le Coordinateur de l'information des organisations de la société civile en Irak a expliqué à l'assemblée le futur programme de soutien aux médias irakiens.

Les médias indépendants, libres et pluralistes ont un rôle capital à jouer dans la bonne gouvernance des sociétés démocratiques, en favorisant la transparence et la primauté du droit et en contribuant à la lutte contre la pauvreté. ¶

**Annali Kristiansen**,  
[a.kristiansen@unesco.org](mailto:a.kristiansen@unesco.org)  
[www.unesco.org/webworld/infocus/iraqvotes](http://www.unesco.org/webworld/infocus/iraqvotes)

## Daniel Filmus, ministre et sociologue

Daniel Filmus est ministre de l'Éducation, des Sciences et des Technologies d'Argentine et sociologue de formation. Lors de sa dernière visite à l'UNESCO, nous l'avons interviewé sur le rôle des sciences sociales dans la formulation des politiques publiques et sur le Forum sur les interfaces entre politiques et sciences sociales, qui se tiendra en parallèle en Argentine et en Uruguay du 5 au 9 septembre prochain.

**En tant que politicien et sociologue, vous êtes la preuve vivante que les sciences sociales peuvent servir la société. Comment votre formation vous aide-t-elle à confronter les défis que vous rencontrez dans votre travail de ministre ?**

Pour diriger un ministère comme celui de l'Éducation, des Sciences et des Technologies, il faut d'une part une bonne connaissance des dossiers, d'autre part des compétences de gestion publique. Le fait d'avoir fait des recherches et enseigné dans les domaines de la sociologie de l'éducation et de l'économie de l'éducation m'aide énormément, notamment sur le premier aspect. Ceci est de la plus haute importance, surtout en Amérique latine, où il est décisif que la légalité aille de pair avec la légitimité. Un ministre peut être légalement désigné, mais pour qu'il possède une autorité, pour qu'il soit accepté à titre légitime – essentiellement par les universitaires, les scientifiques et les enseignants – il lui est nécessaire aussi de bien connaître les dossiers. Dans le cas de l'Éducation, l'autorité procède de cette connaissance. En ce sens, cela m'aide beaucoup, pour définir des politiques, que presque tous les maîtres en Argentine aient lu mes livres, que j'aie fait une carrière de chercheur et que je sois au courant de la situation de la recherche, que je sois professeur d'Université. Cela m'est d'une grande aide pour prendre des décisions : parce que je connais les problèmes, mais aussi parce que je possède une autorité face à ceux qui appliquent les politiques.

**Quelle est votre appréciation de la contribution des sciences sociales à la définition des politiques ?**

En Amérique latine, la décennie des années 1990 a été celle où l'on a beaucoup écouté la voix des économistes, mais peu celle des sociologues. Ceux qui mettaient en œuvre les politiques se souciaient surtout de comptabilité et de macroéconomie. Durant cette décennie, le PIB argentin a augmenté de 5,5%. Or, à la fin de la même décennie, la population était beaucoup plus pauvre qu'au début. D'où cet aphorisme national : « l'Argentine va bien au niveau macro, mais les Argentins vont en 'micro' \* ». À l'époque, on pensait que si

Entretien



© UNESCO / J. Blom

l'économie était génératrice de marginalisation, d'exclusion, de chômage et de répartition inégale des ressources, « le social » servait à compenser cela.

La contribution des sciences sociales est très importante sur deux plans : d'une part dans l'urgence, pour aider à formuler des politiques sociales qui permettent de réduire la pauvreté, la marginalité et l'exclusion ; d'autre part à moyen terme, pour participer à la construction d'un modèle social conjuguant croissance et égalité. C'est ce dernier aspect qui est le plus grand défi.

**Les politiques sociales sont souvent traitées comme l'enfant déshérité qui doit compenser les effets des décisions prises au niveau macroéconomique. Comment peut-on arriver à mieux intégrer les deux ?**

Dans le cas du ministère dont j'ai la charge, ceci est très clair. Il n'existe pas d'autre possibilité pour produire de la croissance sans exclusion, ou pour conjuguer croissance et égalité, que de passer par l'éducation. Dans notre optique, l'éducation est à la base de la démocratie. Sans éducation, nous serions dans le féodalisme : chaque personne serait condamnée par ses origines à arriver à un point prédéterminé. L'éducation devrait permettre à chaque enfant de réussir en fonction de ses capacités. Nous ne parlons pas là d'un égalitarisme utopique, mais de la possibilité pour chacun de relever le défi de la mobilité sociale ascendante grâce à l'éducation, en fonction de ses capacités. Quand il y a dysfonctionnement de l'éducation – c'est le cas en Amérique latine et notamment en Argentine – et quand

\* L'expression « aller en micro » signifie dans le langage courant en Argentine « prendre le bus ».

## « Je revendique l'engagement politique du spécialiste des sciences sociales »

l'éducation est très inégalitaire, les plus démunis reçoivent la pire éducation et les mieux lotis la meilleure.

Nous sommes dans les faits en train de revenir au féodalisme. Nous sommes en train de produire dans les faits une division de la société en « états », dans laquelle l'origine définit la destinée de la personne. Alors, il est évident que même avec une croissance économique, même avec des possibilités d'emploi, ceux qui n'ont pas eu accès à l'éducation seront définitivement marginalisés. Ils vivront toujours de politiques sociales et ne pourront jamais s'intégrer dans un monde du travail de plus en plus complexe.

L'autre aspect a trait à l'université, à la science et à la technologie. Pour que des pays en voie de développement comme l'Argentine aient une chance d'être souverains et autonomes dans leurs prises de décision, il leur faut utiliser le savoir. Dès lors qu'il y a mondialisation, se développer signifie forcément s'intégrer au monde, et il s'agit alors de savoir comment nous allons nous y intégrer. Dans les années 1990, en Argentine, l'intégration au monde reposait sur trois éléments : la dégradation des conditions de travail – la surexploitation de la main-d'œuvre et son faible coût –, les ressources naturelles dont on se servait sans leur ajouter de valeur, et la spéculation financière à court terme. Nous appelons cela une compétitivité bâtarde. Aujourd'hui, nous voulons passer à une compétitivité authentique. Et être authentique, sans ces trois éléments, c'est être compétitif en s'appuyant sur la capacité d'innovation scientifique et technologique ainsi que sur la qualité de la main-d'œuvre, ce qui peut ajouter de la valeur aux produits naturels traditionnels. Donc, pour créer dans notre pays une chaîne de valeur, il nous faut des gens formés. Nous avons besoin d'innovation et de croissance scientifique et technologique pour avoir des possibilités de croissance autonome et ne pas dépendre des brevets, des royalties ou du savoir produit dans d'autres pays.

**La manière dont la mondialisation se déroule aujourd'hui est en grande partie le résultat des décisions prises par les gouvernements dans le passé. Certains développements sont positifs alors que d'autres ont un effet dévastateur sur les sociétés et sur la vie des gens. Pensez-vous qu'un meilleur dialogue entre les chercheurs et les décideurs aurait pu aider à éviter de tels effets négatifs ?**

Oui, sans aucun doute. Mais je ne crois pas à la vision utopique des sciences sociales capables de résoudre à elles seules les problèmes que n'arrivent pas à solutionner les

politiciens. C'est une question de volonté politique concernant le choix d'un type de mondialisation. Si l'humanité ne change pas de type de mondialisation, elle n'aura pas assez de l'aide des sciences sociales. À ce jour, la mondialisation a eu pour résultat de creuser le fossé entre pays riches et pays pauvres. Elle a même renforcé l'inégalité à l'intérieur des pays, notamment en Amérique latine. Je pense que le cœur de la question est politique : les dirigeants acceptent-ils cette situation ou vont-ils solliciter l'aide des sciences sociales pour changer de modèle ?

Par exemple, qui défend l'interculturalité dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication ? On admet volontiers que les technologies sont fabuleuses, qu'elles ouvrent des possibilités jamais atteintes en matière d'éducation et de transmission de l'information. Mais, que voit-on ? Un monopole toujours croissant de certaines langues et cultures sur les contenus d'Internet. S'il n'y a pas de décision politique pour défendre l'interculturalité, nous allons assister à un monopole de certaines cultures sur tout le reste. Ce qu'on appelle mondialisation, universalisation, reviendra dans la pratique à l'appropriation de ces nouvelles technologies par quelques cultures au détriment de la majorité.

**Peut-on parler d'une certaine dépréciation des sciences sociales aujourd'hui ?**

Je pense que les sciences sociales ont, de manière générale, une capacité bien plus forte de critique que de proposition. On se tourne souvent vers elles, soit pour critiquer l'ordre établi, soit, comme je le disais précédemment, dans le cadre de politiques ciblées visant à compenser des inégalités manifestes générant un modèle de mondialisation inéquitable. Comme si, à l'ouragan inégalitaire provoqué par l'économie, beaucoup plus puissant, on opposait la petite brise démocratisante des sciences sociales. Il est très difficile de résister à ces modèles fondamentalement inégalitaires. Mais nous, spécialistes des sciences sociales, ou bien nous nous en tenons à la critique, ou bien nous travaillons, dans les failles, dans les interstices laissés par les politiques dominantes, à essayer de produire plus d'égalité. C'est une tâche très noble.

La crise générale du modèle néolibéral des années 1990 met au défi les sciences sociales d'élaborer des stratégies qui dépassent la simple critique pour démontrer leur capacité de construire un nouveau modèle. L'Amérique latine a été dans les années 1970 – avec certaines parties de l'Afrique – le berceau de la théorie de la dépendance et de la nécessité de la libération. De même, c'est de l'Amérique latine aujourd'hui, en particulier parce que s'y retrouve un ensemble de

gouvernements bien plus axés sur l'égalité et sur le social – au Brésil, en Uruguay, au Chili, en Argentine – que l'on peut à mon avis attendre qu'elle prenne la tête d'une proposition en ce sens : une proposition positive des sciences sociales, différente de celles qui existent à l'heure actuelle.

**Mais afin d'être efficaces, les sciences sociales ont besoin d'indépendance. En renforçant leurs interactions avec le monde politique, ne risquent-elles pas de perdre cette indépendance ?**

Non, pas du tout. Pour nous, spécialistes des sciences sociales, qui travaillons, débattons, voire agissons dans le cadre du pouvoir à de nombreux moments, le dialogue avec les politiciens et avec la réalité est extrêmement enrichissant. Je ne crois pas que les sciences sociales s'appauvrissent ou deviennent plus dépendantes si elles conservent leur point de vue. On ne peut pratiquer de science sociale pour une réalité qui n'existe pas. L'image du sociologue coupé de la politique, de la population et des problèmes sociaux, pensant la société, n'appartient pas à ce siècle ; ce qu'il nous faut, c'est un spécialiste des sciences sociales « impliqué ».

Quelle est l'essence des sciences sociales ? C'est le lien entre micro et macro, entre structure et superstructure, entre comportements individuels et collectifs. Pour le spécialiste, cela se situe entre l'économie, la politique et le social. Voilà quel peut être l'apport spécifique des sciences sociales et, à ce titre, je revendique l'engagement politique du spécialiste en sciences sociales : un scientifique non pas « aseptique », qui regarde d'en haut, mais s'investissant dans la résolution des conflits quotidiens, conformément aux positions idéologiques de chacun.

**L'Argentine sera l'hôte du Forum international sur les interfaces entre politiques et sciences sociales. Pourquoi votre gouvernement a-t-il décidé de soutenir cette initiative ?**

Justement parce que nous estimons nécessaire et indispensable le dialogue entre les politiciens et les représentants des sciences sociales. Parce qu'il nous semble que l'Amérique latine, pour les raisons évoquées tout à l'heure, offre un espace propice à l'approfondissement de ce dialogue. Parce que ce forum permettra, non seulement de parler de théories, mais aussi de comparer les expériences concrètes de nombreux pays. Et aussi parce que nous voulons tourner la page des années 1990 : introduire les perspectives sociales dans la construction même des projets politiques, dans les modèles de société actuels. J'insiste sur ce point : non pas appeler après coup les spécialistes des sciences sociales ou les politiciens s'occupant de questions sociales pour soigner les blessures et les malades laissés par un modèle qui néglige l'égalité, mais construire un modèle égalitaire.

Si nous attendons quelque chose du Forum de Buenos Aires, c'est une forte interaction, une discussion non formelle, critique et approfondie, qui permettra de tracer des voies nouvelles, non traditionnelles, pour construire des sociétés plus égalitaires...

**Ce Forum a notamment pour but de renforcer la coopération à la fois internationale et inter-régionale dans le domaine des sciences sociales. Pourquoi est-ce important ?**

Il est très important de débattre de certains problèmes universels, mais tout autant des problèmes communs à la région. Il existe une science sociale latino-américaine, retrouvons-la ! Il est impossible que les sciences sociales soient aujourd'hui marquées par une relation revêtant la forme d'une voie radiale. Imaginons, comme en politique, un monde multipolaire de réseaux, plutôt qu'un centre rayonnant. À l'heure actuelle, avec les États-Unis et l'Europe, les relations sont de type radial : en Amérique latine, les spécialistes des sciences sociales ont plus de contacts avec leurs homologues nord-américains ou européens qu'avec leurs homologues uruguayens, chiliens, brésiliens, colombiens ou vénézuéliens. Ainsi, une forte présence au Forum de scientifiques de la région peut également nous aider à examiner ensemble nombre de nos problèmes, à mettre en relation nos communautés universitaires. Dans le cas de l'Argentine, par exemple, nous faisons actuellement tout notre possible pour que nos jeunes n'aillent pas tous faire leur doctorat en dehors de la région. Nous nous efforçons de créer des mécanismes d'évaluation de l'excellence en troisième cycle, afin d'avoir dans le MERCOSUR une sorte de label, de garantie d'excellence, pour que nos étudiants puissent poursuivre leurs études dans la région, et en prenant d'abord en compte les problèmes régionaux.

**« Quelle est l'essence des sciences sociales ? C'est le lien entre micro et macro, entre structure et superstructure, entre comportements individuels et collectifs. »**



## ➔ Forum international sur les interfaces entre politiques et sciences sociales

Comment se fait-il que certaines réformes politiques bien intentionnées échouent ? Quels peuvent être les effets des politiques et des actions proposées par les gouvernements ? Comment faire, en tant que décideurs, pour atteindre au mieux des objectifs socialement désirables ?

Ces questions seront au cœur des débats du Forum international sur les interfaces entre politiques et sciences sociales qui aura lieu du 5 au 9 septembre 2005 en Argentine et en Uruguay. Le Forum vise à renforcer le lien entre la recherche en sciences sociales et les politiques, en invitant des spécialistes en sciences sociales et des décideurs politiques à une réflexion commune autour de quatre thèmes clé :

- Les problèmes et dynamiques mondiaux
- Les politiques sociales
- Les politiques urbaines et la décentralisation
- Les intégrations régionales

Pour en savoir plus : [www.unesco.org/shs/ifsp](http://www.unesco.org/shs/ifsp)

### Qu'en est-il de la coopération Sud-Sud ?

Il s'agit là aussi d'une contribution non commune. Nous ne travaillons presque pas avec des homologues africains, ni du Moyen-Orient, ni d'Asie ! Il n'y a quasiment pas de spécialistes asiatiques des sciences sociales dans la bibliographie de nos universités. De façon générale, nous nous bornons à ce qui est traduit en espagnol et, je le répète, dans une relation complètement radiale avec les États-Unis et l'Europe... C'est extrêmement difficile. L'une des caractéristiques des années 1970 a été l'irruption d'auteurs comme Frantz Fanon, Amílcar Cabral, Fernando Henrique Cardoso, Elbio Yaguaribe et Juan Carlos Portantiero, qui ont commencé à être influents dans d'autres pays du tiers monde. Beaucoup de spécialistes africains des sciences sociales, au moment de la libération de leur pays, ont eu un impact en Amérique latine. Mais aujourd'hui, très rares sont les auteurs de pays en développement qui ont une influence sur la formation universitaire de nos scientifiques.

### Existe-t-il une spécificité des sciences sociales en Amérique latine ?

Tout d'abord, il y a une chose très importante dont nous n'avons pas encore parlé : le rôle joué par les dictatures et les gouvernements militaires dans la destruction de la pensée sociale latino-américaine. Il y a trente ans, presque tous les pays d'Amérique latine, à l'exception du Costa Rica et du Venezuela, étaient en dictature. Quand un continent grandit ainsi sans démocratie, le secteur le plus touché est celui des sciences sociales. Par exemple, je faisais dans mon pays des études de sociologie, eh bien, les cours de sociologie, d'anthropologie, etc., ont été supprimés. Le processus de croissance des sciences sociales en Amérique latine ne

s'est pas rompu, il a été brisé. Il a été brisé par l'expulsion, la disparition et l'exil de la majeure partie de nos spécialistes dans ce domaine.

Une autre caractéristique commune est que nous, spécialistes latino-américains des sciences sociales, avons appris après les dictatures à apprécier la démocratie comme nous ne l'avions jamais fait auparavant. La liberté d'opinion, la liberté d'expression, les partis politiques, le jeu démocratique, sont devenus autant de biens non seulement valorisés, mais exaltés de telle manière que dans un premier temps, il semblait que la démocratie suffise en elle-même. Deux décennies après ce retour à la démocratie, nous commençons à en voir les lacunes. Il n'est pas question pour les spécialistes latino-américains des sciences sociales de renoncer à la démocratie, mais nous ne pouvons nous contenter d'une démocratie formelle. Ce qui nous caractérise en Amérique latine c'est, je crois, la manière dont nous nous efforçons de compléter la démocratie par des politiques économiques et sociales créant les conditions pour qu'elle ne recommence pas à décevoir.

Les sondages réalisés aujourd'hui en Amérique latine sur la confiance de la population dans la démocratie montrent que cette confiance tend à diminuer fortement devant l'absence de réponse de la démocratie aux problèmes de santé, d'éducation, de travail et de logement rencontrés par la plupart des gens. Voilà un défi particulier pour les spécialistes latino-américains des sciences sociales, distinct sans doute des défis qui se posent en Europe, distinct du modèle de croissance asiatique ou du modèle nord-américain.

### Qu'espérez-vous du Forum de septembre ?

Mon principal souhait est que ce Forum puisse rassembler le meilleur des expériences positives en matière de lien entre politiques et sciences sociales et qu'il en sorte des engagements précis permettant d'approfondir ce lien au bénéfice de la société. Il doit y avoir un débat sur le cadre théorique, avec un contenu conceptuel de haut niveau, mais aussi un débat concret pour que politiciens et spécialistes des sciences sociales trouvent des moyens communs de résoudre les problèmes urgents touchant nos populations et qu'il n'est plus possible d'oublier. ¶

Interview par **Jeanette Blom**, assistée d'**Ana Krichmar**

# Les jeunes à la rencontre des professionnels de la ville

**En mars de cette année, des jeunes et des professionnels de la ville, originaires de huit villes d'Europe, d'Afrique et d'Amérique latine, se sont retrouvés à Dakar (Sénégal) pour la toute première rencontre internationale du réseau *Quartiers du Monde : histoires urbaines\**, initiative visant à établir des processus de gouvernance urbaine plus compréhensifs et participatifs dans les villes du Nord et du Sud.**

Mis en œuvre en coopération avec le programme MOST, ce projet d'action et de recherche comparatives a pour objectif d'analyser et d'encourager la participation des jeunes au développement local. Il s'agit ainsi de contribuer à établir de nouveaux mécanismes de gouvernance qui associent pleinement les jeunes à l'élaboration des politiques et les considèrent comme des partenaires à part entière en vue du développement de leur quartier.

Durant une semaine, du 20 au 26 mars, les participants ont analysé les résultats des activités menées au cours de la première année de mise en œuvre du projet par les quartiers collaborant à l'initiative. Sur la base d'une méthodologie de recherche commune comprenant des outils tels que la cartographie sociale et l'analyse sexospécifique, les équipes locales ont travaillé à partir de trois axes de réflexion et d'action dans leur quartier : « pouvoir et participation », « jeunes identités » et « auto-réglementation sociale ».

## Une même conscience sociale

Au cours des sessions de travail interactives et des visites sur le terrain, les équipes participantes ont comparé leurs expériences sur ce que signifiait « être jeune » dans leurs quartiers respectifs. Elles ont également évoqué et comparé les dynamiques créées par leurs activités tout en décrivant les nombreuses difficultés et opportunités relatives

à la mise en place d'une véritable participation des jeunes au développement et à la prise de décision au niveau local. En dépit de la grande diversité des contextes socioculturels et des stratégies sur le terrain, il apparaît que les jeunes issus de quartiers défavorisés rencontrent les mêmes difficultés en termes de discrimination et d'exclusion sociale ou, comme l'a exprimé un jeune participant originaire de El Alto (Bolivie) : « Grâce au projet, nous avons appris à comprendre la réalité dans laquelle nous vivons et à participer sur la base de cette réalité. En dépit de nos différences culturelles, nous partageons tous une même conscience sociale. »

Dans sa prochaine phase, le projet sera consacré à l'élaboration de stratégies visant à promouvoir une participation et un partenariat réels : il s'agit de renforcer les projets et d'approfondir le dialogue avec les autorités locales et les habitants des quartiers afin que, abandonnant leurs préjugés à l'égard des jeunes, les adultes prennent la mesure de leur potentiel. ¶

Jacqueline Groth (BSP/ΥΠΗ) et Germán Solinís,  
[g.solinis@unesco.org](mailto:g.solinis@unesco.org)  
[www.quartiersdumonde.org](http://www.quartiersdumonde.org)



Discussion pendant la réunion de Dakar sur les rôles des rapports hommes/femmes dans la vie de quartier.

© UNESCO / J. Groth

## LES PROFESSIONNELS DE LA VILLE

Le 6<sup>e</sup> Séminaire international du réseau latino-américain « Professionnels de la ville » a eu lieu au Brésil du 7 au 11 mars 2005, suivi du Colloque d'ateliers publics d'urbanisme et d'architecture. Les deux événements étaient organisés par l'université de Salvador de Bahia (UNIFACS/Brésil) et la coordination décentralisée du réseau MOST.

Les principaux thèmes débattus étaient le rôle social de l'université et la mise en œuvre de la loi du « Statut de la ville ». Ces deux réunions complémentaires se sont déroulées avec la participation d'universitaires de six pays, de fonctionnaires brésiliens de la politique urbaine du Brésil, de représentants d'entreprises locales du bâtiment, d'ONG et autres associations civiles liées au développement local urbain dans ce pays. Elles ont contribué à centrer les actions et les réflexions du réseau sur les liens entre formation professionnelle et mise en œuvre de politiques urbaines. Lors des réunions plusieurs nouveautés ont été présentées :

- *La ciudad y sus profesionales*, COECYTJAL-ITESO-UNESCO, 2004, 251 p.
- *6<sup>a</sup> Escuela Urbana 2003: Voces ciudadanas*, TIAU, Buenos Aires, 2005, 242p.
- Un document vidéo sur l'expérience de développement local urbain de Salvador de Bahia.

\* Voir SHS Newsletter 08.



© Débora Nunes

Carte urbaine  
de Salvador de Bahia,  
Brésil.

- Le « Jeu de la ville », jeu pédagogique pour sensibiliser les populations aux mécanismes et acteurs de la gestion urbaine. Pour conclure la réunion, la *Carta de Salvador* a été signée par les participants. Cette charte propose des modalités pour l'établissement de bureaux d'assistance technique pour les carences de l'habitat, ouverts à tous. De nombreuses décisions ont également été prises, parmi lesquelles il faut noter que : quatre livres devraient paraître d'ici la fin de 2005 sur les nouvelles pratiques de l'urbanisme participatif et démocratique ; deux projets locaux de logement seront développés pour lutter contre la ségrégation sociale urbaine ; des ateliers sur les politiques urbaines seront organisés pour le Forum international sur les interfaces entre politiques et sciences sociales de Buenos Aires. ¶ **Germán Solinís**, [g.solinis@unesco.org](mailto:g.solinis@unesco.org) [www.redprofesionalesdelaciudad.com](http://www.redprofesionalesdelaciudad.com)

## Politiques urbaines et droit à la ville

**Un accord de coopération a été signé le 18 mars 2005 par Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO, et Anna Kajumulo Tibaijuka, Secrétaire générale adjointe et Directrice exécutive d'ONU-HABITAT.**

En vertu de cet accord, les deux organisations s'engagent à mettre en œuvre des approches communes sur le rôle de la ville dans le cadre de la réduction de la pauvreté urbaine. Le document fournit un cadre pour l'élaboration d'instruments et de stratégies novateurs dans le domaine du développement urbain et de la durabilité sociale et environnementale. Parmi les domaines d'intérêt commun décrits dans ce document figurent la fonction sociale de l'environnement construit en tant que patrimoine culturel, les observatoires du concept de « droit à la ville » et le renforcement de la dimension de gouvernance urbaine dans l'initiative des villes du patrimoine mondial.



© UNESCO / A. Wheeler

En faisant allusion aux autres initiatives conjointes, le Directeur général a fait part de la satisfaction que lui inspirait la signature de ce nouvel accord qui, espère-t-il, donnera un nouvel élan à la coopération entre les deux Organisations. Cet accord, a-t-il ajouté, renforcera l'efficacité et la pertinence des actions menées par l'UNESCO dans le domaine de la ville et des affaires urbaines. Il facilitera en outre la coopération de l'Organisation avec l'association internationale Cités et gouvernements locaux unis.

### Débat public

Lors de son passage à l'UNESCO, Madame Tibaijuka a également participé à un débat public intitulé « Politiques urbaines et droit à la ville ». Ce débat était organisé conjointement par l'UNESCO, l'ONU-Habitat et le Conseil international des sciences sociales (CISS) dans le but de rechercher des éléments et des partenaires pour permettre à l'ONU-Habitat et à l'UNESCO de mener des projets de recherche conjoints et d'échanger en matière de meilleures pratiques. Au cours du débat, plusieurs maires et responsables urbains se sont exprimés sur le thème des politiques visant à promouvoir la cohésion et l'intégration sociales. Des représentants d'ONG et d'institutions universitaires venus de diverses régions du monde ont fait des interventions sur la recherche en politique urbaine. ¶

**Sarara Maeda et Brigitte Colin,**  
[b.colin@unesco.org](mailto:b.colin@unesco.org)

**Madame Anna Kajumulo Tibaijuka et M. Koïchiro Matsuura lors de la signature de l'accord de coopération entre l'UNESCO et UN-Habitat, le 18 mars 2005.**

# Copenhague



**La 43<sup>e</sup> session de la Commission pour le développement social a marqué le dixième anniversaire du Sommet mondial pour le développement social de Copenhague (1995). Elle a eu lieu au Siège des Nations Unies à New York, du 9 au 18 février 2005.**

La session portait d'une part sur la mise en œuvre de la Déclaration de Copenhague et du Programme d'action du Sommet mondial pour le développement social et, d'autre part, sur les conclusions de la 24<sup>e</sup> session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies.

## Résultats mitigés

Lors de son discours d'ouverture, le Secrétaire adjoint aux affaires économiques et sociales (UNDESA), M. José Antonio Ocampo, a souligné que l'examen de la Déclaration de Copenhague montrait dans l'ensemble des résultats mitigés. Il a ajouté que quelques développements positifs pouvaient néanmoins être constatés, y compris le fait que le Sommet avait réussi à faire comprendre l'importance de se pencher sur les questions relatives au développement social et de mettre en œuvre les politiques de développement

social, ce qui avait ainsi permis d'intégrer plusieurs objectifs de développement social aux Objectifs du Millénaire pour le développement. Mais il a précisé que de nombreux espoirs et attentes avaient été déçus. Puis il a déclaré qu'il fallait adopter une approche normative et politique qui place les êtres humains au centre du développement et qui envisage la croissance économique comme un moyen, et non comme une fin en soi.

SHS, qui met l'accent sur les liens entre la recherche en sciences sociales et les politiques, a manifestement un rôle important à jouer dans ce domaine. Il a d'ailleurs été très présent pendant les dix jours qu'a duré la session et a organisé notamment un événement parallèle sur la gestion en ligne du savoir et méta-travail en réseau pour la prise de décision en politiques sociales (9 février). Mme Nazli Choucri, Présidente du Comité consultatif scientifique de MOST, a fait un exposé où elle mettait plus particulièrement l'accent sur le nouveau service en ligne de MOST.

## Des rapports et une déclaration

Avant la conférence, l'UNDESA avait demandé aux organismes et aux commissions des Nations Unies d'envoyer des rapports sur leurs actions et leurs engagements à venir. Les principaux éléments sont présentés dans *Compilation of contributions from UN agencies and regional commissions* édité par l'UNDESA.

Ce rapport, ainsi que la contribution de l'UNESCO (*Review of further implementation of the World Summit for Social Development and the outcome of the twenty-fourth special session of the General Assembly* préparé par SHS) se trouvent sur la page web de l'UNDESA (voir adresse ci-dessous).

La *Déclaration sur le dixième anniversaire du Sommet mondial pour le développement social* a été adoptée à l'unanimité, le 11 février. Elle réaffirme que la Déclaration de Copenhague ainsi que le Programme d'action et les autres initiatives pour le développement social adoptées par l'Assemblée générale à sa 24<sup>e</sup> session extraordinaire constituent un cadre fondamental pour la promotion du développement social pour tous à l'échelon national et international.

Cette Déclaration est d'une grande importance pour l'UNESCO car elle recommande de promouvoir l'intégration sociale en encourageant les sociétés qui sont basées sur la promotion et la protection de tous les droits fondamentaux ainsi que sur la non-discrimination, la tolérance, le respect de la diversité, l'égalité des chances, la solidarité, la sécurité et la participation de tous. Elle réaffirme l'importance de promouvoir et d'atteindre les objectifs concernant l'accès équitable et universel à l'éducation de qualité. ¶

**Cecilie Golden**, [c.golden@unesco.org](mailto:c.golden@unesco.org)  
[www.un.org/esa/desa.htm](http://www.un.org/esa/desa.htm)

## DEUX NOUVEAUX FORUM DE MINISTRES EN PRÉPARATION

Les ministres du développement social d'un certain nombre de pays ont rencontré des représentants de SHS au cours d'une réunion informelle le 8 février dernier, au siège des Nations Unies à New York. Au programme des discussions, la possibilité d'étendre à d'autres régions

du monde le Forum des ministres du développement social d'Amérique latine, initiative couronnée de succès. Le Forum d'Amérique latine a été créé en 2001 avec le soutien de l'UNESCO. Parmi les participants figuraient le ministre malien du Développement social

et de la Solidarité, le ministre mauricien de la Sécurité sociale et de la Solidarité nationale, le ministre péruvien des Femmes et du Développement social, le ministre sud-africain du Développement social et le secrétaire du Département de la planification et du

développement du Pakistan. Une toute première rencontre des ministres du développement social des pays de la CEDEAO pourrait avoir lieu en 2005 au Mali; il est également question que le Pakistan accueille les ministres d'Asie. ¶  
**Cecilie Golden** [c.golden@unesco.org](mailto:c.golden@unesco.org)

## La sécurité humaine dans les États arabes

**Les 14 et 15 mars 2005, Amman (Jordanie) accueillait une conférence consacrée au thème « Sécurité humaine dans les États arabes ». Cette conférence était organisée conjointement par le Centre régional sur la sécurité humaine de l'Institut jordanien de diplomatie et l'UNESCO, et placée sous les auspices du ministre jordanien des Affaires étrangères.**

Les experts venus de la région des États arabes et du reste du monde ont prononcé des allocutions et sont intervenus au cours du débat. Parmi les participants à la conférence figuraient des représentants des gouvernements de l'Arabie saoudite, du Canada, du Chili, de l'Égypte, de la Jordanie, d'Oman, de la Palestine, du Qatar, du Soudan, de la Suisse et du Yémen, ainsi que des délégués des agences, programmes et fonds onusiens.

Au cours de la première session de la conférence, M. Bechir Chourou (Tunisie)

a présenté, à la demande de l'UNESCO, une étude globale sur « Les cadres éthiques, normatifs et éducatifs pour la promotion de la sécurité humaine dans les États arabes ».

### Une entreprise éthique

Dans cette étude, il déclare que : « Les réformes (...) que les Arabes peuvent juger nécessaires doivent être motivées par la conviction que le souci de la sécurité humaine constitue une entreprise éthique, et non un simple palliatif politique. Ces réformes doivent en outre émaner de la propre volonté des sociétés arabes, qui en assureront la mise en œuvre et le suivi. Si elles sont adoptées à la suite de pressions extérieures ou dictées par des intervenants extérieurs ou encore si le suivi est pris en charge par une tierce partie, ces réformes ne seront vraisemblablement pas durables. Il faut cependant se garder de prendre les appels à la réforme issus de l'extérieur comme prétexte pour écarter toute idée de réforme. Après tout,

il s'agit de sécurité humaine, cela concerne donc l'humanité tout entière. »

Ce document de travail préliminaire sera publié en 2005 dans les diverses régions et sous-régions du globe dans le cadre de la série intitulée « Promouvoir la sécurité humaine : cadres éthiques, normatifs et éducatifs ».

La seconde session de la conférence a été consacrée à trois études de cas : la Palestine, le Soudan et le Yémen. Lors des deux sessions suivantes, il a été question des perspectives de la coopération régionale et des stratégies susceptibles d'être mises en œuvre afin d'améliorer la sécurité humaine dans les États arabes.

Suite à l'adoption d'un ensemble de recommandations, il a été décidé que l'UNESCO et la Ligue des États arabes organiseraient conjointement une seconde conférence afin de poursuivre cette discussion approfondie. ¶

**Max Schott et Moufida Goucha,**  
[m.schott@unesco.org](mailto:m.schott@unesco.org)

## Compositions pour la paix

En mars 2005, L'Unité régionale de l'UNESCO pour les sciences sociales et humaines en Asie-Pacifique (RUSHSAP) s'est embarquée dans un nouveau projet intitulé Semer les graines de la paix dans le bassin du Mékong (*Sowing Seeds of Peace in the Mekong River Basin*).

Il s'agit de préparer un avenir plus propice à la paix en encourageant la tolérance et la compréhension entre les jeunes des six pays qui bordent le bassin du Mékong : Cambodge, Chine (province du Yunnan), République démocratique populaire lao, Myanmar, Thaïlande et Vietnam.

En organisant des activités conçues spécialement pour les jeunes (concerts, débats, expositions d'art, poésie,

composition d'essais et de chansons), le projet donne aux étudiants de l'enseignement secondaire et supérieur originaires de ces pays l'occasion de comparer leurs expériences et leurs opinions et de partager leurs espoirs pour l'avenir.

L'objectif du projet est d'encourager le leadership pour la paix par l'éducation et le partage d'informations entre les jeunes. Il correspond ainsi à la mission que s'est donnée l'UNESCO dans le domaine des sciences sociales et humaines : faciliter les transformations sociales en faisant prévaloir les valeurs de justice, de liberté et de dignité humaine.

Le projet Semer les graines de la paix s'inscrit au nombre des multiples actions entreprises par RUSHSAP dans le but de



**Publicité pour un concert qui a attiré 7 000 personnes.**

favoriser le changement social constructif. Elle a ainsi mis en place, par exemple, un centre de formation professionnelle pour les familles souffrant du VIH/SIDA et des centres d'apprentissage dans les prisons. ¶

**Sarinya Sophia,** [s.sophia@unesco.org](mailto:s.sophia@unesco.org)  
[www.rism.ac.th](http://www.rism.ac.th)

## Le Prix UNESCO 2004 de l'éducation aux droits de l'homme

**Le Prix UNESCO 2004 de l'éducation aux droits de l'homme a été attribué au Thaïlandais Vítit Muntarbhorn en reconnaissance de sa contribution exceptionnelle à la création d'une culture universelle des droits de l'homme. Lors de la cérémonie de remise des prix, le 23 mars 2005 à Bangkok, Thaïlande, le Directeur général de l'UNESCO lui a remis un diplôme d'honneur, le trophée du Prix et un chèque d'un montant de 10.000 \$US.**

Dans son allocution, le Directeur général a fait valoir que professeur Vítit Muntarbhorn réunissait « toutes les qualités d'un universitaire, d'un chercheur, d'un éducateur, d'un conseiller politique et d'un militant des droits de l'homme sur le terrain qui se bat pour l'universalité des droits humains et des libertés fondamentales pour tous ».

La secrétaire permanente du ministère de l'Éducation de Thaïlande, Madame Kasama Varavarn, qui parlait au nom de la Commission nationale de la Thaïlande pour l'UNESCO, a déclaré que « par son travail, professeur Vítit Muntarbhorn... a tiré le problème de l'exploitation sexuelle des enfants de l'ombre où il avait longtemps été maintenu. Grâce au courage que le professeur Vítit Muntarbhorn a déployé pour que l'exploitation sexuelle des enfants soit traitée au grand jour, de nombreuses mesures ont été prises pour résoudre et éradiquer ce problème ». Madame Varavarn a ajouté que par ses travaux de recherche, ses publications et les campagnes qu'il mène contre les violations des droits humains, Vítit Muntarbhorn avait incité des jeunes aux carrières prometteuses à suivre son exemple.

### Les droits humains au cœur de nos vies

Dans son discours de remerciement, Vítit Muntarbhorn s'est remémoré ses débuts de militant des droits de l'homme lorsque, bénévole auprès des communautés rurales, il participait à l'organisation de programmes de formation juridique destinés aux jeunes agriculteurs. Cette expérience lui a enseigné la dignité humaine et lui a permis de découvrir la gentillesse des villageois « alors même que leur quotidien était entièrement dominé par une pauvreté extrême ».

Jeune maître de conférence à l'université, il consacre ses recherches aux populations vulnérables, femmes et enfants en particulier. Pour son livre sur les réfugiés, il effectue de longs voyages dans plusieurs camps de réfugiés d'Asie. « Les réfugiés », a ajouté Vítit Muntarbhorn, « témoignent dans des récits poignants des raisons pour lesquelles ils ont fui leur pays d'origine, le plus souvent à cause de l'oppression ou de la persécution, de la guerre et de la faim, le tout mêlé à la peur des discriminations. Ces expériences sont un rappel constant de la raison pour laquelle les droits de l'homme sont au cœur de nos vies : aider et protéger ceux qui se retrouvent dans des situations précaires, à la limite entre la vie et la mort. »

Vítit Muntarbhorn a rappelé que 2005 marquait le début du Programme mondial pour l'éducation aux droits de l'homme, adopté par les Nations Unies dans la continuité de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme (1994-2005) et de son plan d'action qui, pour sa première phase (2005-2007), concernait l'éducation aux droits de l'homme au niveau de l'enseignement primaire et secondaire. Le plan d'action a, selon Vítit Muntarbhorn, cinq défis majeurs à relever : la mise



De gauche à droite :  
Dag Nygård, Pablo Zavala Sarrio,  
Vítit Muntarbhorn (lauréat),  
David Jan McQuoid-Mason et Anatoly Azarov.

en place d'un contexte éducatif favorable aux droits de l'homme, le renforcement des capacités des enseignants, la gouvernance démocratique des écoles, un enseignement des droits humains dont le contenu et la méthodologie soient stimulants et enfin, la nécessité de réduire la fracture culturelle.

Vítit Muntarbhorn a conclu en annonçant qu'il ferait don de l'argent de sa récompense aux enfants de son pays victimes du VIH/SIDA, décision qui a déclenché un tonnerre d'applaudissements dans la salle.

### Mentions d'honneur

Quatre mentions d'honneur ont également été décernées et, pour la première fois depuis la création du Prix, de petits trophées en bronze ont été remis aux quatre lauréats, qui s'étaient rendus à Bangkok pour l'occasion : le professeur David Jan McQuoid-Mason, professeur de droit à l'Université de Natal à Durban, Afrique du Sud ; M. Anatoly Azarov, fondateur et directeur de l'École de Moscou pour les droits de l'homme, Fédération de Russie ; la Coalition d'Oslo pour la liberté de religion et de croyance, réseau international de représentants de communautés religieuses, d'ONG et d'universitaires de Norvège, représentée par son président, M. Dag Nygård ; et enfin, l'Institut péruvien pour l'éducation aux droits de l'homme et à la paix, représenté par son directeur, M. Pablo Zavala Sarrio.

## Un Centre de ressources des femmes palestiniennes

© UNESCO / G. Whitcomb



Trophée pour le Prix UNESCO de l'éducation aux droits de l'homme. Don de l'artiste japonaise Toshi.

La cérémonie était organisée par SHS et le bureau de l'UNESCO à Bangkok en étroite collaboration avec la Commission nationale de la Thaïlande pour l'UNESCO et le ministère de l'Éducation. L'assistance réunissait des représentants du gouvernement, du corps diplomatique, du mouvement des droits de l'homme et des milieux universitaires. La cérémonie a trouvé un large écho au sein des media.

### 14<sup>e</sup> prix

C'était la 14<sup>e</sup> fois qu'était décerné le Prix UNESCO pour l'éducation aux droits de l'homme depuis sa création en 1978, qui coïncidait avec le 30<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Abdelfattah Amor, président du jury et du Comité des droits de l'homme des Nations Unies, a déclaré lors de son intervention : « Ce Prix a pour vocation d'encourager et de soutenir les éducateurs, les formateurs et les chercheurs, ainsi que les organisations et institutions qui œuvrent, jour après jour, pour que les droits de l'homme soient compris et respectés par le plus grand nombre et pour que l'éducation aux droits de l'homme soit une lutte incessante afin que les consciences s'affranchissent des effets pernicieux des préjugés, de la haine, de l'intolérance et de la discrimination. »

Le prochain Prix sera attribué en 2006. ¶

Vladimir Volodin et Irina Zoubenko,

[uphre@unesco.org](mailto:uphre@unesco.org)

[www.unesco.org/human-rights](http://www.unesco.org/human-rights)

**L'UNESCO et le ministère palestinien de la Condition féminine ont signé un Mémorandum d'accord sur la mise en place d'un Centre de ressources des femmes palestiniennes (PWRG). L'acte de signature a eu lieu le 13 mai 2005 à l'occasion de la visite à l'UNESCO de Mme Zahira Kamal, ministre de la Condition féminine de l'Autorité nationale palestinienne.**

Situé à Ramallah, le Centre sera à la fois un observatoire et un centre de documentation pour les questions liées aux femmes au sein de l'Autorité nationale palestinienne. Outre sa fonction de centre de ressources et de documentation, il se concentrera sur le développement de réseaux, le plaidoyer, et la recherche à l'usage des décideurs politiques en matière de l'égalité des genres et des droits humains des femmes palestiniennes. Les priorités de recherche seront notamment la législation sur les droits des femmes, les causes et les conséquences de la pauvreté des femmes, la violence contre les femmes, et la participation des femmes à la vie politique.

Ce Centre est le premier de son genre à être établi dans un pays arabe situé en dehors de la région du Maghreb. Par le biais de bases de données en ligne, de matériels de référence, de projets de recherche, de publications et de stages, le Centre contribuera au développement des capacités humaines et institutionnelles dans les organisations gouvernementales et non gouvernementales de femmes. Il y facilitera les flux de communication, le travail en réseau et le plaidoyer sur les problématiques hommes/femmes dans la société palestinienne.



© UNESCO / J. Blom

Il encouragera également la réalisation de campagnes de sensibilisation, en particulier pour le renforcement des lois existantes protégeant les droits des femmes.

L'UNESCO alloue un budget de 200.000 \$US pour la mise en place du PWRG, et de 150.000 \$US pour couvrir les coûts opérationnels, les ressources humaines et la recherche pour la période 2006-2007. Le ministère de la Condition féminine fournira des bureaux pour le Centre. L'UNESCO cherchera à mobiliser des fonds extrabudgétaires afin de permettre l'embauche d'experts et de chercheurs supplémentaires pour le Centre.

L'ouverture officielle du Centre est prévue en novembre 2005. ¶

Jeanette Blom et Valentine Moghadam,

[j.blom@unesco.org](mailto:j.blom@unesco.org)

[www.unesco.org/shs/gender](http://www.unesco.org/shs/gender)

## Projets de micro-crédit en Asie du sud-est

**L'une des priorités de l'UNESCO dans le domaine des sciences sociales et humaines rejoint le premier des Objectifs du Millénaire pour le développement, à savoir, l'éradication de la pauvreté.**

L'Unité régionale de l'UNESCO pour les sciences sociales et humaines en Asie-Pacifique (RUSHSAP) a mis en œuvre trois projets de réduction de la pauvreté dans la République démocratique et populaire lao et en Thaïlande. L'objectif de cette opération est de permettre aux femmes de renforcer leurs capacités à générer un revenu, domaine qui, dans les actions de lutte contre la pauvreté, a jusqu'à présent été largement négligé.



© UNESCO / S. Sarinya

### Faire du tissage une activité professionnelle

RUSHSAP et l'Union lao des femmes (ULF-LWU) travaillent ensemble à ces projets depuis cinq ans. Les deux premiers projets avaient pour objectif de rechercher les moyens d'aider les femmes rurales à trouver des sources de revenu pour leur famille. Ces projets ont donné lieu à un partage de l'information sur le rôle des femmes dans le développement et sur leur position au sein de la société. Les femmes ont commencé par apprendre les techniques élémentaires du tissage et de la gestion d'entreprise puis RUSHSAP a aidé les participantes à organiser des fonds tournants afin de financer l'achat des fournitures et des équipements nécessaires au tissage. Grâce à la vente de leurs produits, les femmes ont pu rembourser leurs « prêts ». Les fonds,

gérés par les femmes elles-mêmes, sont utilisés pour venir en aide aux nouvelles participantes et à celles qui, déjà installées, souhaitent étendre leurs activités.

Le premier projet a été mis en œuvre en 1999 dans le district de Hongsa, province de Xayabouly (dans le nord de la RDP lao) ; 36 familles y ont participé. En 2003, plus de 150 familles avaient reçu une formation et utilisaient les fonds tournants. En juin 2004, l'ULF annonçait que le projet avait permis de réduire de 70% le nombre de pauvres dans le district de Hongsa. À la demande de l'ULF, RUSHSAP a accepté d'étendre le projet aux districts de Kaleum et de Darkcheung, dans la province de Sekong, où vivent quelque 8.200 familles démunies.

Le second projet, dont la mise en œuvre a débuté en 2001 dans le district de Samakhixay, province Attapeu (sud de la RDP lao), comptait à l'origine 43 participants. Au bout d'un an, le gouverneur de la province d'Attapeu a affecté 10.000.000 kip au projet pour que des aides soient octroyées aux familles pauvres. À présent, plus de 130 familles bénéficient des fonds tournants. Ces projets sont une réussite et continuent à aider les femmes partout où ils sont mis en œuvre.

Commencé en 2003 et achevé en 2004, le troisième projet visait les zones urbaines de Vientiane, RDP lao. À l'instar des deux autres initiatives, ce projet était axé sur la participation pour contribuer à éradiquer la pauvreté. Seule différence, il s'adressait aux jeunes, et plus particulièrement aux filles et jeunes femmes migrantes des zones urbaines. Inscrit dans le cadre du projet « Réduction de la pauvreté urbaine chez les jeunes migrants en Asie du sud-est : Chine, Laos, Cambodge et Mongolie »\*, il comprenait quatre volets d'action : réduction de l'exode rural par le développement de sources de revenus dans les villages ; sensibilisation aux dangers rencontrés dans les villes

et échange d'informations sur les compétences de base et les actions sociales ; formation professionnelle et possibilités d'embauche dans la ville ; et enfin, sensibilisation aux conséquences socio-économiques de la migration au niveau national et renforcement des capacités de l'État à appréhender ces problèmes.



© UNESCO / S. Sarinya

### Ateliers de formation professionnelle pour jeunes migrants

En coopération avec la présidente de l'ULF de Vientiane, RUSHSAP a mis en place des ateliers de formation dans les domaines d'activité suivants : confection, coiffure, fabrication de nouilles et autres produits alimentaires, agriculture/élevage. Ces ateliers, destinés aux jeunes migrants, ont été organisés dans neuf districts de Vientiane. L'objectif poursuivi consistait à donner aux jeunes migrants les compétences élémentaires qui leur permettent de trouver du travail et de vivre dans leur nouvel environnement urbain. Les ateliers proposaient également une formation au micro-crédit – marketing, gestion d'une petite entreprise, gestion financière, etc. RUSHSAP a également été à l'initiative d'émissions radiophoniques destinées à donner à la jeunesse urbaine, aux filles et aux jeunes femmes en particulier, des rudiments en matière de « compétences de base », de droits civils et de droit du travail et à informer ses auditeurs sur les réalités de la vie citadine. Le projet a été couronné de succès : plus de 300 jeunes migrants ont assisté aux ateliers de formation et peuvent donc bénéficier des fonds tournants.





### L'artisanat comme source de revenu

En 2001, RUSHSAP a lancé un nouveau projet qui consistait à créer des petites entreprises fondées sur l'artisanat dans les villages afin de générer des sources de revenu supplémentaires. Ce projet a été mis en œuvre avec l'aide du Tribal Research Institute de Chiang Mai. Les femmes de trois villages y ont participé. 79 participants ont assisté à l'atelier de formation et aux voyages d'études sur les principaux marchés de Chiang Mai, ce qui leur a ensuite donné accès aux fonds tournants.

Comme l'ont constaté les animateurs du projet, il a fallu organiser les sessions de formation selon un emploi du temps très souple afin de permettre aux villageois d'y participer une fois les travaux des champs terminés. Les participants ont assisté aux sessions de formation professionnelle et aux ateliers sur les petites entreprises, après quoi les villages ont créé leurs propres comités de gestion des fonds tournants et des entreprises. L'aide de l'UNESCO pour ce projet a pris fin en 2001 mais les activités commencées dans le cadre du projet sont florissantes. ¶

**Sarinya Sophia**, [s.sophia@unesco.org](mailto:s.sophia@unesco.org)

**Le phénomène du crack touche de plus en plus d'enfants de la rue au Guatemala. Cette drogue dévastatrice est devenue accessible pour un prix dérisoire.**

### MOJOCA : UN CENTRE POUR LA RÉINSERTION SOCIALE

Au Guatemala l'UNESCO soutient, à travers son Programme pour l'éducation des enfants en détresse, des projets visant à améliorer les conditions de vie de nombreux enfants et adolescents dont l'existence reste conditionnée par la misère et les problèmes sociaux, qui sont le résultat d'une longue guerre civile et qui se font encore sentir des années après la fin de ce conflit. Une évaluation récente de ces projets a révélé la réussite de Casa Mojoca, un Centre d'accueil qui aide un groupe particulièrement vulnérable : les enfants de la rue. Géré par l'association Movimiento de la Juventud de las Calles, le Centre est fondé sur des principes d'autogestion, de participation et de responsabilisation personnelle et collective. Afin de favoriser la réinsertion sociale des jeunes, des formations et des programmes d'éducation sont également dispensés. Actuellement, Mojoca accueille environ 250 enfants et adolescents. ¶

**Jeanette Blom et Françoise Pinzon Gil**,  
[f.pinzon-gil@unesco.org](mailto:f.pinzon-gil@unesco.org)



### LA PAUVRETÉ ET LES DROITS HUMAINS

À l'occasion de la seconde réunion du Comité Consultatif International sur la pauvreté et les droits humains tenue à Nairobi du 9 au 11 mai 2005, l'UNESCO a invité des ONG du Kenya et autres organisations des sociétés civiles à un débat public. Les discussions ont porté sur la pauvreté et son lien aux droits humains ainsi que sur les efforts à faire pour renforcer les capacités nationales pour la recherche et l'analyse des politiques d'éradication de la pauvreté. Le panel était composé du représentant du ministre du Plan, du président du Conseil économique et social du Portugal, du président de la Commission nationale des droits de l'homme et de l'ADG/SHS.

Les deux jours suivants étaient consacrés à l'évaluation des candidatures pour le Programme de bourses de recherche sur la pauvreté saisie par les droits humains. Sur 370 candidatures reçues, 42 ont été dotées : 10 pour l'Asie du Sud, 11 pour l'Afrique de l'Est et du Sud, 6 pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre et 12 pour l'Amérique latine. Trois bourses supplémentaires ont été octroyées pour réaliser un état des lieux dans chaque région sur la pauvreté saisie par les droits humains. Il sera conduit par le réseau Comparative Research Programme on Poverty Reduction, CROP.

**John Nkinyangi**,  
[j.nkinyangi@unesco.org](mailto:j.nkinyangi@unesco.org) ;  
**Chifa Tekaya**, [c.tekaya@unesco.org](mailto:c.tekaya@unesco.org) ;  
[www.unesco.org/shs/poverty](http://www.unesco.org/shs/poverty)

# Des journées pour lutter contre la discrimination raciale



© UNEF

L'année 2005 est à la fois une année de commémoration et une année de célébration. Nous commémorons le soixantième anniversaire de la fin de la seconde Guerre mondiale et de la libération des camps de concentration – ce qui nous rappelle la tragédie des discriminations encore vives aujourd'hui – et nous célébrons le soixantième anniversaire de la fondation des Nations Unies et de l'UNESCO – ce qui nous rappelle que cet engagement collectif pris en 1945 n'a rien perdu de son actualité.

En effet, les pratiques de « purification ethnique », le racisme sur l'Internet, tout comme la stigmatisation continue des minorités, des peuples autochtones ou des travailleurs migrants, font plus que jamais appel à notre responsabilité collective de prévenir et de combattre ces phénomènes.

Pour marquer le 21 mars – Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale – SHS a organisé quelques journées d'événements au siège de l'UNESCO, à Paris.

S'inspirant de l'initiative de l'UNESCO intitulée « Coalition internationale des villes contre le racisme », l'Organisation s'est associée cette année au 10<sup>e</sup> Festival étudiant contre le racisme.

## « Racisme, ça suffit ! »

Une série d'activités de sensibilisation et de mobilisation ont été organisées au siège les 19 et 21 mars, en coopération avec la Commission nationale française pour l'UNESCO et en partenariat avec l'Union Nationale des Étudiants de France. Des étudiants de toute la France se sont rassemblés autour de tables rondes pour discuter du Plan d'action en dix points\* de la Coalition européenne des villes contre le racisme et élaborer à partir de ce document un appel aux élus locaux français (voir ci-dessous). Ensuite, les résultats des tables rondes ont fait l'objet des discussions lors d'un cocktail-débat en présence d'élus de villes universitaires et de personnalités du monde du spectacle. À la tribune des intervenants, il y avait notamment M. Laurent Fabius,

ancien premier ministre de la République française, et M. Edouard Glissant, écrivain, avec qui les participants ont discuté du problème du racisme dans la société française d'aujourd'hui.

## Des films contre l'exclusion

Dans le même cadre de la célébration de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, le 6<sup>e</sup> Festival international du film contre l'exclusion et pour la tolérance (FIFET) s'est déroulé au siège de l'UNESCO du 17 au 23 mars 2005. Parmi la vingtaine de films portant sur des situations diverses de racisme et de discrimination, le film sud-africain sur le traumatisme post-apartheid, *Zulu Love Letter*, a été projeté en avant-première le 21 mars, en présence du réalisateur et de l'ambassadeur d'Afrique du Sud. ¶

\* Voir la SHS Newsletter 08.

## ➔ Appel des étudiants à la communauté universitaire et aux maires des villes françaises et européennes

1. Considérant que la lutte contre le racisme ne doit pas se limiter à des réactions émotionnelles ou ponctuelles, qu'elle ne peut plus se satisfaire de déclarations de principe ni d'intention et qu'elle doit désormais se traduire par des actions concrètes et permanentes
2. Considérant que la construction européenne a pour vocation de défendre et promouvoir les valeurs aussi essentielles que l'égalité, le refus du racisme et la lutte contre les discriminations
3. Considérant que la « ville » est le lieu le plus proche et naturel où s'exerce la citoyenneté, c'est-à-dire le rapport entre l'individu et la collectivité, et

qu'elle dispose plus que toute autre institution des moyens les plus pertinents d'agir concrètement dans la vie quotidienne

4. Considérant que l'espace universitaire, symbole du savoir et de l'universalité, doit être par nature et vocation un lieu d'engagement et de combat contre toutes les formes de discriminations
  5. Considérant que la jeunesse est en droit d'exiger de la collectivité qu'elle soit comptable devant elle de l'avenir qu'elle est censée dessiner et que parmi elle la jeunesse étudiante a plus que d'autres le devoir de s'engager
- Les étudiants invitent l'ensemble de

la jeunesse et de la communauté universitaire à se rassembler tous les ans dans le cadre du Festival Étudiant contre le Racisme pour exprimer son refus absolu du racisme et de toutes les formes de discriminations, interpeller la société et évaluer ses actions

- Elle demande à toutes les villes universitaires de souscrire à la déclaration de Nuremberg du 10 décembre 2004 (4<sup>ème</sup> conférence européenne des villes pour les droits de l'Homme) et de participer à la « Coalition des villes européennes contre le racisme » ¶

Présenté par Yassir Fichtali, Président de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF), à l'UNESCO le 21 mars 2005.

# À la recherche d'un consensus international : le principe de précaution

## ➔ Le principe de précaution, définition pratique

Lorsque des activités humaines risquent d'aboutir à un danger moralement inacceptable, qui est scientifiquement plausible mais incertain, des mesures doivent être prises pour éviter ou diminuer ce danger.

- *Le danger moralement inacceptable* est un danger pour les humains ou pour l'environnement qui est :
  - menaçant pour la vie ou la santé humaine, ou bien
  - grave et réellement irréversible, ou bien
  - inéquitable pour les générations présentes ou futures, ou bien
  - imposé sans qu'aient été pris dûment en compte les droits humains de ceux qui le subissent.
- Le jugement de *plausibilité* doit se fonder sur une analyse scientifique. Celle-ci doit être permanente pour que les mesures choisies soient soumises à réexamen.
- L'*incertitude* peut porter, mais sans nécessairement s'y limiter, sur la causalité ou sur les limites du danger possible.
- Les *actions* sont des interventions entreprises avant que le danger ne survienne et visant à éviter ou à diminuer celui-ci. Les actions choisies doivent être proportionnelles à la gravité du danger potentiel, prendre en considération leurs conséquences positives et négatives et comporter une évaluation des implications morales tant de l'action que de l'inaction. Le choix de l'action doit être le résultat d'un processus participatif.¶

*Le principe de précaution, COMEST 2005.*

**COMEST, la commission consultative de l'UNESCO dans le domaine de l'éthique des connaissances scientifiques et des technologies, vient de publier un rapport sur le principe de précaution. Il s'agit là d'une grande avancée vers un consensus international, véritable raison d'être des organisations multilatérales telles que l'UNESCO.**

Au cours des dernières décennies, la protection de l'environnement est devenue un objectif prioritaire pour l'humanité et la prise de conscience de l'importance de la protection de l'environnement s'impose désormais comme une nécessité pour tous les pays. L'idée que le développement économique et social peut être pris indépendamment du souci de préserver la biodiversité devient inacceptable. À l'échelle du monde, les priorités doivent aujourd'hui tendre vers le développement durable et un juste équilibre entre activités économiques, bien-être social et protection de la nature sur l'ensemble de la planète.

Concernant les cadres normatifs aux niveaux local et international, ces préoccupations sont prises en considération dans les réglementations et principes qui visent à garantir la protection de l'environnement afin que soient préservées la santé et la qualité de vie des générations présentes et à venir. Les instruments normatifs et les réglementations établis conformément à cette proposition ont, explicitement ou non, incorporé le principe de précaution, principe éthique généralement invoqué dans les mesures de protection de l'environnement adoptées pour tenir compte des conséquences éventuelles des nouvelles technologies.

Les recherches approfondies menées sur ce principe montrent que des questions d'ordre épistémologique se posent et que les définitions et pratiques actuelles ont des implications dans les domaines

de l'éthique et du droit. De fait, nombre d'interprétations et d'applications, parfois mutuellement contradictoires, s'appuient sur une variété de postulats sur la nature même de la connaissance scientifique et des développements technologiques ainsi que sur l'analyse des risques aux différentes étapes où le principe de précaution est mis en application. Il a donc paru nécessaire d'élaborer une approche pragmatique afin de répondre aux besoins du groupe ciblé – les décideurs politiques – sous la forme d'un débat exhaustif et impartial sur le principe de précaution qui englobe les aspects éthiques et juridiques de ce principe ainsi que ses applications potentielles.

### Rapport d'un groupe d'experts

L'UNESCO et la COMEST ont donc décidé de réunir un groupe d'experts afin de clarifier le sens du principe de précaution et d'en déterminer la portée et les possibilités d'application. Au terme de trois sessions en 2004, le groupe a rédigé un rapport consacré à ces questions.

Le rapport cherche à rendre ce principe opérationnel de façon rationnelle. Il aborde également les implications du principe de précaution pour la société, la culture, les sciences, la politique et la gouvernance, l'industrie et le commerce. Il décrit en les expliquant un certain nombre d'outils de prise de décision et d'évaluation



## La COMEST fête ses huit ans : bilan et perspectives

→ du risque afin de déterminer les types de problèmes pouvant bénéficier de l'application de ce principe. Les possibilités d'application de ce principe sont illustrées par deux études de cas. Le rapport présente en outre une analyse historique des différents termes utilisés pour désigner ce principe dont il propose une définition claire et exhaustive (voir page 27).

Cette définition rassemble, de façon rationnelle, tous les éléments pertinents associés au principe de précaution. L'intérêt de cette définition réside d'abord dans l'importance qu'elle prête à l'analyse rationnelle de la plausibilité du préjudice, fondée sur une analyse scientifique ; et, en second lieu, dans le fait que le choix d'une action visant à prévenir ou à atténuer un préjudice doit tenir compte non seulement des conséquences positives et négatives de cette action mais aussi des conséquences de l'action ou de l'absence d'action.

Ce rapport a été examiné et approuvé à l'unanimité par les membres de la COMEST réunis lors de la 4<sup>e</sup> session ordinaire des 23 au 25 mars 2005 à Bangkok, Thaïlande. Le rapport a fait l'objet d'une publication et peut également être consulté sur Internet (voir adresse ci-dessous). ¶

**Simone Scholze**, [s.scholze@unesco.org](mailto:s.scholze@unesco.org)  
[www.unesco.org/shs/ethics](http://www.unesco.org/shs/ethics)

**Pour la toute première fois, la réunion bisannuelle de la COMEST a été organisée dans la région Asie-Pacifique. La quatrième session ordinaire s'est tenue à Bangkok, Thaïlande, en mai 2005. Elle réunissait plus de 500 délégués venus des pays de la région et de nombreux autres États membres de l'UNESCO.**

Chercheurs, scientifiques, délégués gouvernementaux et bien d'autres se sont ainsi retrouvés afin d'échanger leurs vues sur l'éthique dans le domaine des sciences et des technologies. Un forum des jeunes sur l'éthique des sciences et des technologies a été organisé pendant une journée en marge de la session, au cours de laquelle a également été signée la Déclaration de Bangkok sur l'éthique des sciences et des technologies.

### Le début d'une nouvelle phase

La COMEST fête ses huit ans et grandit en maturité. Comme l'a souligné le Directeur général, Koïchiro Matsuura, dans son discours d'ouverture de la quatrième session ordinaire, cette maturité se manifeste notamment dans l'approche régionale qu'a adoptée la Commission depuis sa dernière session, organisée à Rio de Janeiro, Brésil, en décembre 2003. En se réunissant dans les différentes régions du monde, la COMEST veut montrer qu'elle donne un large écho au débat sur les questions d'éthique dans le domaine des sciences et des technologies mais aussi qu'elle est à l'écoute des préoccupations propres à chaque région. Cette session à Bangkok a, une fois encore, donné lieu à des échanges de vues très féconds avec les experts locaux, elle a permis de consolider les réseaux et d'établir le programme des activités futures dans toutes les régions du monde.

Cette rencontre a dans l'ensemble été très fructueuse, d'abord par les réactions qu'elle a suscitées parmi les participants et les autorités aux niveaux national et régional mais aussi parce qu'elle a donné

un nouvel élan aux travaux et activités de la COMEST. La réunion a également contribué à améliorer la reconnaissance mutuelle : au plan régional, la communauté scientifique, les décideurs politiques et, plus généralement, le grand public ont pu découvrir les activités de la COMEST et de l'UNESCO ; de même, le personnel de l'UNESCO et les membres de la COMEST se sont familiarisés avec les priorités et les défis de la région en termes d'éthique des sciences et des technologies.

Les débats qui se sont succédés au cours des réunions montrent qu'en dépit des dissensions apparentes, sciences naturelles et sciences humaines peuvent être réconciliées grâce à un dialogue franc et sincère entre toutes les parties en présence. La composition même de la COMEST, qui comprend parmi ses membres des représentants de diverses régions du monde et de différentes disciplines et écoles de pensée, est de nature à favoriser le rapprochement entre la réflexion sur l'éthique et les progrès de la connaissance.

C'est là sans doute que l'UNESCO en général et SHS en particulier ont un rôle vital à jouer : encourager les discussions approfondies et le rapprochement des points de vue divergents afin de prodiguer des conseils justes à la communauté internationale. ¶

**Simone Scholze**, [s.scholze@unesco.org](mailto:s.scholze@unesco.org)  
[www.unesco.org/shs/ethics](http://www.unesco.org/shs/ethics)

### ➔ Déclaration de Bangkok

Lors de la rencontre des ministres des sciences et des technologies de la région organisée en marge de la session de la COMEST, dix pays se sont engagés à promouvoir l'éthique des sciences et des technologies en signant une déclaration commune, la Déclaration de Bangkok sur l'éthique des sciences et des technologies. ¶  
[www.unescobkk.org](http://www.unescobkk.org)

## Rencontre d'experts en Thaïlande

À Bangkok, la ville croit avec une énergie palpable. Ville émaillée de temples, ville où serpentent les rues et les artères, dans cette capitale asiatique valeurs traditionnelles et modernité sont inextricablement mêlées. L'intégration de la modernité au tissu sociétal tel qu'il existe constitue un problème fondamental pour l'éthique des sciences et des technologies. Il était donc opportun que la Commission mondiale pour l'éthique de la connaissance scientifique et de la technologie (COMEST) se réunisse pour sa quatrième session à Bangkok du 23 au 25 mars 2005, à l'invitation du gouvernement thaïlandais.

L'énorme potentiel de la science et de ses applications exige quelque réflexion. Le défi à relever consiste en effet à maîtriser les développements scientifiques et technologiques de façon à en tirer des bienfaits tout en évitant les préjudices qu'ils peuvent causer. Dans son discours d'ouverture du débat sur la bonne gouvernance, M. Korn Thapparansi, ministre thaïlandais des Sciences et Technologies, s'est précisément penché sur la question cruciale de la gestion des avancées scientifiques et technologiques. Il a ainsi expliqué qu'en Thaïlande, dans le domaine de la recherche et du développement, il y avait un mouvement vers le contrôle de la science et des technologies par la société civile.

M. Thapparansi a également abordé la question du partage des bénéfices, en particulier au niveau international, explorant ainsi un autre aspect de l'éthique des sciences et des technologies. Selon lui, le système actuel de propriété intellectuelle constitue un obstacle au partage équitable des bénéfices et des connaissances qu'apportent les progrès scientifiques et technologiques. Les pour et les contre des droits de la propriété intellectuelle ont été un sujet récurrent pendant toute la durée de la session de la COMEST.

### Le droit à l'information

Il a également été question du droit à l'information. Au cours du forum des jeunes sur l'éthique des sciences et des technologies, organisé en marge de la session, le professeur Ravi Silva, lauréat 2003 du Prix Javed Husain des jeunes scientifiques, s'est lui aussi interrogé sur l'aspect éthique de la restriction du droit à l'information. S'inspirant de Sir Isaac Newton pour souligner l'importance de l'accès à l'information, il a déclaré : « Si j'ai vu plus loin, c'est parce que je suis monté sur les épaules de géants. »

Il est intéressant de noter que la philosophie bouddhiste s'est manifestée dans un certain nombre d'interventions, notamment au cours des débats sur l'éthique de l'environnement et sur l'éthique et les animaux ainsi que pendant la cérémonie d'ouverture. Dans son discours, Yongyuth Yuthavong, ancien président de l'Académie thaïlandaise des sciences et des technologies, a dressé un parallèle entre le bouddhisme, qui est la religion nationale, et l'éthique des sciences et des technologies. Il a ainsi avancé que le principe essentiel du bouddhisme, la purification de l'esprit, qui



© UNESCO



© UNESCO



© UNESCO

Ci-dessus, S.A.R. la Princesse Maha Chakri Sirindhorn du Royaume de Thaïlande, accueille M. Koïchiro Matsuura lors de la cérémonie d'ouverture de la Quatrième session ordinaire de la COMEST.

comprend l'affranchissement de l'illusion, pouvait être compris comme la « nécessité de réfléchir à la raison première et aux ultimes conséquences et implications de nos actes et, ce faisant, de mettre dans la balance les bienfaits et les préjudices que ces actes peuvent entraîner à l'avenir ». Cette interprétation n'est pas sans rappeler le principe de précaution tel que le définit un rapport adopté par la COMEST au cours de cette même session (voir page 19).

Outre la bonne gouvernance, le partage des bénéfices et la coopération internationale, les autres sujets abordés comprenaient l'éthique de l'environnement, l'enseignement de l'éthique, les animaux et l'éthique, les droits humains et l'éthique, l'éthique et l'utilisation des organismes génétiquement modifiés, l'éthique et les technologies émergentes, et enfin le partage des bénéfices et la coopération internationale dans le cadre de la recherche. ¶

Elaine Kuok, [e.kuok@unesco.org](mailto:e.kuok@unesco.org)  
[www.unesco.org/shs/ethics](http://www.unesco.org/shs/ethics)

# Réflexion sur l'éthique et la bioéthique dans la CEI et les États baltes

**Dans tous les domaines de la science, la réflexion et le débat éthiques sur les problèmes que posent le progrès scientifique et les avancées technologiques s'intensifient.** Pour identifier, analyser et résoudre ces problèmes, il est nécessaire d'appliquer les principes et les règles d'éthique universels reposant sur les valeurs communes. Dans la pratique, un tel processus implique la mise sur pied d'initiatives visant à identifier les nouveaux défis de la science et de la technologie, l'engagement des décideurs et la mise en œuvre de programmes d'éducation et de sensibilisation. La coopération régionale et l'échange d'expériences, de méthodologies et de résultats de travaux de recherche deviennent de ce fait nécessaires.

Prenant en considération ces problèmes, le Bureau de l'UNESCO à Moscou a organisé une réunion d'experts à Minsk (Biélorus), en mars 2005. Les participants représentaient l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Biélorus, la Géorgie, la République de Moldova et la Fédération de Russie, la Commission nationale de la Biélorus pour l'UNESCO,

le Forum des Comités d'éthique de la CEI, l'Institut de génétique et de cytologie de l'Académie nationale des sciences de la Biélorus et l'Institut de philosophie de l'Académie des sciences de Russie. Plusieurs thèmes ont été discutés :

- la coopération par le biais de la création d'un centre d'information commun en matière d'éthique et de bioéthique ;
- l'amélioration du travail des Comités d'éthique visant à l'intégration de règles universelles et des droits fondamentaux dans la recherche biomédicale ;
- l'aspect éthique de la collecte et de l'utilisation des données génétiques ;
- l'élaboration de programmes d'éducation à l'éthique scientifique et technologique, à l'éthique environnementale et à la bioéthique.

## Recommandations

Les participants ont d'un commun accord recommandé aux gouvernements, aux parlements, aux ministères et institutions compétents, aux administrations publiques et aux syndicats de soutenir les initiatives nationales, notamment

celles concernant l'élaboration de programmes d'éducation à l'éthique scientifique et technologique, ainsi que l'action des Comités d'éthique et de bioéthique. Ils ont souligné la nécessité de créer pour les programmes éducatifs des modules adaptés aux besoins des régions en matière d'éducation et de sensibilisation à l'éthique, et destinés aux différents groupes sociaux, comme l'Observatoire mondial d'éthique de l'UNESCO, le Centre d'information et d'éducation pour la bioéthique de Vilnius, le Forum des Comités d'éthique de la CEI. Les participants ont également recommandé des initiatives interdisciplinaires dans le domaine de l'éthique scientifique et technologique, de l'éthique environnementale, de la bioéthique, des droits de l'homme, de la responsabilité collective, et pour ce qui concerne les aspects juridique et éthique des problèmes les plus actuels tels que le VIH/sida, les droits des patients en matière de santé génésique, etc. ¶

Serguei Smirnov, [s.smirnov@unesco.org](mailto:s.smirnov@unesco.org)



Les participants de la réunion de Minsk représentaient six pays de la Communauté des États Indépendants (CEI) et des États baltes.

### Migrations sans frontières: vers un droit à la liberté de circulation ?

[www.unesco.org/migration](http://www.unesco.org/migration)

Dans un contexte de mondialisation où il devient impossible aux États de réglementer les flux migratoires, le scénario Migrations sans Frontières, selon lequel l'émigration comme l'immigration devraient constituer des droits fondamentaux, suscite une nouvelle réflexion critique sur les politiques et les pratiques migratoires actuelles. Dans son numéro 27/2005, *Global Migration Perspectives* (Commission mondiale sur les migrations internationales, Genève) procède à l'analyse d'un tel scénario en soulignant les points forts et les faiblesses, en déterminant quelles en sont les conséquences sur le plan des droits humains et en examinant les problèmes d'ordre économique, social et pratique que pose la libre circulation des personnes. La revue présente également la synthèse des résultats d'un projet de l'UNESCO qui avait rassemblé des universitaires et des experts de la migration issus des cinq continents pour analyser les problèmes posés par la libre circulation des personnes. ¶

Antoine Pécoud et Paul de Guchteneire,  
[a.pecoud@unesco.org](mailto:a.pecoud@unesco.org)

### Un rapport contre le trafic des êtres humains en Afrique

[www.unesco.org/shs/humantrafficking](http://www.unesco.org/shs/humantrafficking)

Le site Web du programme anti-pauvreté de l'UNESCO (à l'adresse ci-dessous) présente le rapport intitulé *Searching for Best Practices to Counter Human Trafficking in Africa – a Focus on Women and Children* (À la recherche des meilleures pratiques contre le trafic des êtres humains en Afrique : le cas des femmes et des enfants), de T.D. Truong et M.B. Angeles (Institut des études sociales, La Haye).

Ce rapport traite du concept de meilleures pratiques appliqué à la campagne contre le trafic des êtres humains en s'attachant plus particulièrement au cas des femmes et des enfants d'Afrique.

Il répertorie les intervenants majeurs de la lutte contre la traite des êtres humains, y compris les organisations internationales et les agences bilatérales, en examinant quel est leur rôle en tant que vecteurs d'idées et de pratiques. Le rapport étudie les principaux domaines d'expertise (migration, défense des droits humains et contrôle de la criminalité) qui entrent en jeu et montre comment les opinions relatives aux causes et aux interventions efficaces sont mises en action sur le terrain. Enfin, le rapport présente l'expérience de dix ONG engagées en Afrique dans la campagne contre le trafic des femmes et des enfants en exposant leurs points forts et leurs faiblesses.

Le rapport devrait paraître sous forme de publication en octobre 2005. ¶

Saori Terada, [s.terada@unesco.org](mailto:s.terada@unesco.org),  
Caroline Bacquet, [c.bacquet@unesco.org](mailto:c.bacquet@unesco.org)  
et Paul de Guchteneire

### La Revue internationale des sciences sociales (Numéro 183 – mars 2005) *Agir contre le racisme et la discrimination* Conseillers de la rédaction de ce numéro : Patrick Simon et Daniel Sabbagh

L'action contre le racisme et la discrimination occupe une place centrale dans les perspectives contemporaines sur les droits humains et la justice sociale. Pourtant, si les politiques publiques s'appuient très largement sur un vocabulaire, voire sur des concepts, issus des sciences sociales, de grandes incertitudes subsistent parmi les spécialistes quant au fondement, aux implications et aux effets pratiques de dispositifs désormais routinisés. De ce point de vue, l'action positive, ou « affirmative » a une importance décisive. Il peut sembler relever du bon sens élémentaire que des mesures correctives spécifiques soient prises au bénéfice des victimes de la discrimination. En réalité une perspective analytique comparative montre la complexité des enjeux et le caractère simpliste voire trompeur du bon sens. Comme le montrent les cinq articles du dossier sur la « mesure de la discrimi-

nation », le repérage des victimes est d'une grande complexité. Cinq articles supplémentaires éclairent la construction historique, juridique, politique et institutionnelle riche et complexe du sens contemporain de la « race » et de l'« ethnicité » dans le cas exemplaire des États-Unis, et d'autres contributions prennent en considération les cas de la France, de l'Inde et du Nigéria. Les dispositifs d'action « affirmative », au lieu d'effacer les clivages historiques tendent plutôt à révéler les clivages contemporains en évolution, mais pérennes, qui s'organisent autour des configurations historiquement construites. ¶

John Crowley, [j.crowley@unesco.org](mailto:j.crowley@unesco.org)  
[www.unesco.org/issj](http://www.unesco.org/issj)



### Repenser l'éthique, la citoyenneté et les droits humains au XXI<sup>e</sup> siècle

Marcelo R. Lobosco (Ed.), Eudeba / UNESCO, 2004.

*Sapere aude* – « oser savoir », écouter et penser pour soi-même, telle est l'incitation principale de cette publication bilingue français/anglais. Dans cet ouvrage, le ministère de l'Éducation, de la science et de la technologie de la République d'Argentine, en collaboration avec l'Association des olympiades de philosophie, présente une compilation de textes rédigés par neuf philosophes éminents qui entendent nous amener à repenser l'éthique, la citoyenneté et les droits humains du point de vue du vingt-et-unième siècle – après la chute du Mur de Berlin, après le déplacement sémantique au sein des sciences sociales et humaines, après les paradoxes de la modernisation technologique en

Amérique latine, et après le « cocktail » féodal/post-moderne des sociétés préindustrialisées, les migrations et le multiculturalisme dans d'autres sociétés industrialisées. En abordant ces vastes sujets les auteurs nous invitent fortement à nous interroger sur nous-mêmes et sur nos attitudes vis-à-vis de la société.

Qui est l'Autre ? Qu'est-ce que l'altérité ? Comment situons-nous les droits humains dans les sociétés démocratiques, égalitaires ? Pensons-nous en termes d'une éthique universelle ou bien ouvrons-nous grand la porte du multiculturalisme ? Quand nous évoquons la citoyenneté, nous référons-nous à quelque chose de déjà socialement établi ou bien percevons-nous la citoyenneté comme un personnage virtuel de jeu vidéo qu'il faut combattre avant de pouvoir le maîtriser ? Cet ouvrage pose ces questions, et d'autres, en s'efforçant de nous aider « à penser la complexité paradoxale du présent en réfléchissant à l'avenir ». ¶



### Filosofía, Educación y Sociedad Global

Manuel Bernales Alvarado and Marcelo Lobosco (Eds). Ediciones del Signo, Buenos Aires, 2005. ISBN 987-1074-21-2

Co-publiée par l'Association argentine des olympiades de philosophie et l'UNESCO, « Philosophie, éducation et société globale » est le treizième numéro d'une série de publications élaborées par le Bureau UNESCO de Montevideo. Le lecteur y est invité à partager les réflexions pointues, variées de douze intellectuels prestigieux, qui nous montrent comment regarder ailleurs afin de repenser la société globale.

L'UNESCO, toujours fidèle à sa tradition de promotion de la philosophie a recours à des sujets clés destinés à des groupes sociaux spécifiques, des pays, des régions et l'humanité dans son ensemble. Cette publication est essentiellement un ouvrage régional. Il entend nous amener à réfléchir à la conscience historique, au modèle culturel et aux problèmes qui y sont liés en Amérique latine. Les contributeurs tentent de métaboliser les différents processus que subit la société globale, ainsi que l'impact qu'ont et auront de tels processus sur les subjectivités.

En essayant d'humaniser l'enseignement de la philosophie grâce à des processus sociohistoriques et en soulignant les conséquences et les effets non désirés, cette publication montre comment la philosophie, en tant que discipline de synthèse, peut articuler la représentation sociale, la structure sociale de la connaissance et les attitudes morales. Les réactions identitaires qui plongent une communauté dans l'incertitude et la fragmentation, sont comme un puzzle qui attend d'être résolu par ceux pour qui l'éducation est la réponse clé à de tels problèmes. ¶



### « La Violence et ses causes : où en sommes-nous ? »

Éditions UNESCO / ECONOMICA, Paris, 2005, 144 pp. ISBN UNESCO 92-3-203989-3.

Plus de vingt ans après une première publication sur la violence et ses causes, l'UNESCO fait le point avec un deuxième volume qui présente les réflexions de spécialistes de différentes régions du monde. Un compte rendu paraîtra dans le prochain numéro de la *Newsletter*. ¶

## JUIN

**9-16 juin** : « Beijing et Beijing ». Événement sur la préservation et la viabilité sociale du Vieux Beijing. Beijing, Chine. (g.domenach-chich@unesco.org)

**12-14 juin** : Réunion d'experts sur la Coalition canadienne des villes contre le racisme. Saskatoon, Canada. (k.mutombo@unesco.org)

**14 juin** : « Quelle UNESCO pour l'avenir ? », avec Robert Badinter et Boutros Boutros-Ghali. Paris, France. (m.faetanini@unesco.org)

**19-22 juin** : II<sup>e</sup> Congrès national bolivien sur la bioéthique. La Paz, Bolivie. (a.saada@unesco.org)

**20-24 juin** : Deuxième réunion intergouvernementale d'experts destinée à mettre au point un projet de déclaration relative à des normes universelles en matière de bioéthique. Paris, France. (h.tenhave@unesco.org)

**23 juin** : Atelier de formation du réseau REDBIOETICA. La Paz, Bolivie. (a.saada@unesco.org)

**27 juin** : Prix UNESCO d'architecture du paysage. Edimbourg, Royaume-Uni. (b.colin@unesco.org)

## JUILLET

**4 juillet** : Réunion de la commission consultative d'experts sur l'enseignement de l'éthique. Paris, France. (h.tenhave@unesco.org)

**4-8 juillet** : Débat public, consultation nationale et dialogues sur le thème de la « Pauvreté saisie par les droits humains ». Ouagadougou, Burkina Faso. (c.tekaya@unesco.org)

**5-6 juillet** : Groupe d'experts sur les nanotechnologies et l'éthique. Paris, France. (h.tenhave@unesco.org)

**6 juillet** : Attribution du Prix UNESCO de l'architecture lors du Congrès Mondial d'Architectes (3-7 juillet). Istanbul, Turquie. (b.colin@unesco.org)

**8 juillet** : Première réunion d'experts sur le développement d'indicateurs sur le racisme et la discrimination dans la ville. Nagoya, Japon. (j.morohashi@unesco.org)

**11-13 juillet** : Journées de bioéthique. Dakar, Sénégal. (h.tenhave@unesco.org)

**16 juillet** : 20 ans de *Criança Esperança*. São Paulo, Brésil. (b.coelho@unesco.org)

**25-27 juillet** : 7<sup>e</sup> Session du Conseil intergouvernemental du programme « Gestion des transformations sociales » (MOST). Paris, France. (c.von-furstenberg@unesco.org)

## AOÛT

**29 août-1 septembre** : Beijing 2005 : Commémoration du 10<sup>e</sup> anniversaire de la 4<sup>e</sup> Conférence mondiale sur les femmes. Beijing, Chine. (g.domenach-chich@unesco.org)

**31 août-3 septembre** : Congrès MERCOSUR sur la bioéthique. Iguazu, Brésil. (a.saada@unesco.org)

## SEPTEMBRE

**5-9 septembre** : Forum International sur les interfaces entre Politiques et Sciences sociales. Buenos Aires, Argentine, et Montevideo, Uruguay. (c.hahm@unesco.org)

**6-7 septembre** : Réunion d'experts de la Coalition des villes contre le racisme en Amérique latine et Caraïbes. Montevideo, Uruguay. (k.mutombo@unesco.org)

**8-9 septembre** : Conférence internationale sur « Sécurité humaine et paix en Asie centrale ». Bishkek, Kirghizistan. (peace&security@unesco.org)